

11.12.2013 - 16:58 Uhr

GastroSuisse: Non au diktat de l'Etat sur les salaires / Le conseil national recommande de refuser l'initiative pour un salaire minimum

Zurich (ots) -

Le Conseil national, comme avant lui le Conseil des Etats, dans ses délibérations d'aujourd'hui sur l'initiative pour un salaire minimum, a clairement recommandé le refus à raison de 128 voix contre 59. GastroSuisse salue cette décision en tant que signe positif pour le maintien des places de travail. En effet, l'initiative pour un salaire minimum met en danger le modèle de réussite suisse, qui est basé sur un marché de l'emploi libéral.

Fixer les salaires n'est pas la tâche de l'Etat, mais celle des entrepreneurs, des collaborateurs et des partenaires sociaux. Un salaire minimum ordonné au niveau national menacerait un système basé sur un partenariat social efficace. Pour les différentes branches, des solutions sur mesure et surtout fondées sur des bases solides ne seraient plus possibles. La compétitivité de beaucoup d'entreprises et de nombreux postes de travail seraient menacés.

Le salaire minimum est un élément essentiel de la convention collective nationale de travail dans l'hôtellerie-restauration. La convention collective nationale de travail (CCNT) est une des plus grandes conventions collectives de travail de Suisse. Par conséquent, des interventions de l'Etat ne sont ni souhaitées ni nécessaires.

Avec un salaire minimum fixé au niveau national, les entreprises de l'hôtellerie-restauration seraient en grande difficulté. En effet, elles sont liées plus fortement que dans d'autres branches aux coûts de production sur place. Pour s'imposer dans la concurrence internationale, il ne leur resterait plus qu'à réduire les effectifs du personnel ou augmenter les prix, ce qui ne serait dans l'intérêt ni des collaborateurs, ni des clients.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres, organisés en 26 associations cantonales et en cinq groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

Hannes Jaisli, directeur suppléant GastroSuisse
Téléphone 044 377 53 53
communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100748633> abgerufen werden.